

ATELIER DE FORMATION SOUS-RÉGIONAL
SUR L'« INTÉGRATION DU GENRE DANS LA
PLANIFICATION ET LA BUDGÉTISATION
NATIONALES »

Bamako (Mali)
17-20 février 2003

RAPPORT FINAL

Organisé par la Division de la promotion de la femme du
Département des affaires économiques et sociales
des Nations Unies dans le cadre du projet intitulé
« Renforcement des capacités des mécanismes nationaux de promotion de la femme »

Table des matières

| | | |
|----|---|----|
| 1. | CADRE GÉNÉRAL..... | 4 |
| | 1.1 Historique du projet..... | 4 |
| | 1.2 Objectifs de l'Atelier..... | 5 |
| | 1.3 Résultats escomptés..... | 6 |
| | 1.4 Participant(e)s | 6 |
| | 1.5 Démarche de l'Atelier..... | 7 |
| | 1.6 Messages de bienvenue de la cérémonie d'ouverture..... | 8 |
| 2. | RÉSUMÉ DES ENJEUX GENRE DANS LES PAYS PARTICIPANTS... | 11 |
| | 2.1 Manifestations et effets des inégalités dues au genre dans les pays participants..... | 11 |
| | 2.2 Résumé des discussions : similarités et différences entre les mécanismes nationaux traitant des questions de genre..... | 14 |
| 3. | RÉSULTATS DES DIAGNOSTICS ET STRATÉGIES PAR PAYS..... | 18 |
| | 3.1 CAMEROUN..... | 18 |
| | 3.1.1 Diagnostic..... | 18 |
| | 3.1.2 Stratégie pour l'intégration du genre | 19 |
| | 3.1.3 Suivi | 20 |
| | 3.2 GUINÉE..... | 20 |
| | 3.2.1 Diagnostic..... | 20 |
| | 3.2.2 Stratégie pour l'intégration du genre | 21 |
| | 3.2.3 Suivi | 22 |
| | 3.3 MALI..... | 22 |
| | 3.3.1 Diagnostic..... | 22 |
| | 3.3.2 Stratégie pour l'intégration du genre | 25 |
| | 3.3.3 Suivi | 25 |
| | 3.4 MAROC | 25 |
| | 3.4.1 Diagnostic..... | 25 |
| | 3.4.2 Stratégie pour l'intégration du genre | 27 |
| | 3.4.3 Suivi | 28 |
| | 3.5 MAURITANIE | 28 |
| | 3.5.1 Diagnostic..... | 28 |
| | 3.5.2 Stratégie pour l'intégration du genre | 31 |
| | 3.5.3 Suivi | 31 |
| | 3.6 TCHAD..... | 32 |
| | 3.6.1 Diagnostic..... | 32 |
| | 3.6.2 Stratégie pour l'intégration du genre | 33 |
| | 3.6.3 Suivi | 34 |
| 4. | VERS UNE STRATÉGIE DE SUIVI POST-FORMATION..... | 35 |
| | 4.1 Principales conclusions des participant(e)s | 35 |
| | 4.2 Recommandations concernant le suivi de l'Atelier | 37 |
| 5. | CONCLUSIONS ET ÉVALUATION..... | 38 |
| | 5.1 Synthèse de l'équipe de modération de l'Atelier | 38 |
| | 5.2 Évaluation de l'Atelier par les participant(e)s..... | 40 |

ANNEXES :

Volume 1 : Aide- mémoire

1. Liste des participant(e)s
2. Programme de l'Atelier
3. Discours d'ouverture
- 4, Questionnaire et présentations des mécanismes par pays

Volume 2 : Matériel pédagogique de l'Atelier

1. CADRE GÉNÉRAL

La Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a organisé un atelier de formation sous-régional sur l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales pour les mécanismes nationaux de promotion de la femme de six pays de l'Afrique francophone, à savoir le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Maroc, la Mauritanie et le Tchad. Le gouvernement malien, agissant par l'intermédiaire du Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, a accueilli la rencontre.

L'Atelier a eu lieu à Bamako (Mali), au Palais des congrès, du 17 au 20 février 2003. Il a fourni un cadre d'échange pour l'analyse des expériences des pays participants en matière d'intégration du genre dans le processus de planification et de budgétisation.

Le présent rapport fait état des différentes étapes et de la démarche de l'Atelier. Il résume par pays les principaux résultats des travaux des participant(e)s et résume aussi les points saillants des discussions. Les annexes reproduisent quelques-unes des allocutions prononcées lors de la cérémonie d'ouverture officielle ainsi que les présentations des pays et indiquent le matériel pédagogique utilisé.

1.1 Historique du projet

En adhérant au Programme d'action de Beijing, adopté en 1995 à l'issue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les gouvernements des pays signataires ont accepté l'égalité des sexes et l'émancipation de la femme en tant que principes fondamentaux du développement humain durable. Ils se sont donc engagés à intégrer transversalement le « genre » dans tous leurs efforts de développement et à appliquer des politiques et programmes spécifiques visant à réduire les inégalités entre femmes et hommes. Cette stratégie à double voie est appelée « intégration du genre ». L'intégration du genre implique une analyse des politiques et programmes en vue de définir s'ils affectent différemment les femmes et les hommes et leur ajustement afin de garantir que les actions contribuent à atteindre l'objectif de l'égalité des sexes.

À sa quarante-troisième session, en 1999, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies a étudié les mécanismes nationaux de promotion de la femme et a reconnu dans ses conclusions concertées que, pour qu'ils soient efficaces,

« ces mécanismes doivent être dotés de mandats clairs, situés au niveau le plus élevé possible et tenus de rendre des comptes ; il faut qu'ils agissent en partenariat avec la société civile, le processus politique devant être transparent, les ressources financières et humaines suffisantes et la volonté politique forte et soutenue » (E/1999/27, sect. B, projet de résolution IV, chap. II, par. 4). [Pour la description du projet, voir annexes, vol. 1, aide-mémoire.]

Aux Nations Unies, la Division pour la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales est responsable de l'application des textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la suite donnée à la Conférence. Elle a créé une base de données concernant les mécanismes nationaux de promotion de la femme. Ces données sont mises à jour régulièrement et, selon les chiffres les plus récents, des mécanismes nationaux de promotion de la femme ont été mis en place dans 155 pays.

Outre le soutien qu'elle apporte aux organismes intergouvernementaux dans le cadre de la suite donnée à la Conférence, la Division coopère avec les mécanismes nationaux de promotion de la femme et d'intégration du genre afin de renforcer leur capacité d'application des recommandations de la Conférence. Parmi ses activités de soutien, elle a organisé, sous l'égide du Compte pour le développement, une série d'ateliers dans le cadre d'un projet intitulé « Renforcement des capacités des mécanismes nationaux de promotion de la femme » afin de promouvoir l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique. Onze pays pilotes sont concernés, à savoir le Cameroun, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Malawi, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Rwanda, le Swaziland et le Tchad. Le thème retenu pour les ateliers est l'« intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales » (ou la sexospécificité).

Le premier atelier, concernant cinq pays pilotes, a eu lieu en République-Unie de Tanzanie du 26 au 30 novembre 2001. L'Atelier francophone¹, dont le rapport fait l'objet du présent document, est le deuxième atelier organisé par la Division dans le cadre du projet.

Les acteurs clefs visés sont les mécanismes nationaux de promotion de la femme et les agences ou bureaux de planification et de budgétisation nationales. Les premiers ont pour responsabilité d'encourager la promotion de la femme et l'égalité des sexes ainsi que d'agir comme catalyseurs pour garantir que le genre soit intégré dans les politiques et programmes dans tous les domaines. Les seconds traduisent les priorités du développement en politiques concrètes et leur allouent les ressources nécessaires. Ces deux groupes d'acteurs doivent travailler en synergie pour contribuer à l'intégration transversale du genre dans les budgets nationaux et faire en sorte que les efforts de développement contribuent à la réduction des inégalités entre femmes et hommes. Il était donc judicieux et stratégique de réunir ces deux groupes d'acteurs pour débattre des enjeux et identifier des pistes d'action concrètes pour la prise en compte du genre dans la planification et la budgétisation.

1.2 Objectifs de l'Atelier

Les objectifs de l'Atelier étaient les suivants :

¹ L'Atelier a été préparé et animé par Adama Moussa et Claudy Vouhé avec le soutien d'Ismailia Alhassane ; le rapport de l'Atelier a été établi par Adama Moussa et Claudy Vouhé.

- Sensibiliser les acteurs clefs de la planification et de la budgétisation nationales à l'objectif de l'égalité des sexes ;
- Augmenter la sensibilisation des acteurs clefs de la planification et de la budgétisation nationales aux liens qui existent entre la promotion de l'égalité des sexes et les autres objectifs et stratégies de développement régional, tels que ceux inclus dans la Déclaration du Millénaire et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPAD) ;
- Proposer des stratégies pour l'intégration systématique, structurelle et durable du genre dans le processus de planification et de budgétisation nationales ; et
- Identifier les moyens de garantir l'inclusion de l'objectif de l'égalité des sexes dans les activités de coopération en faveur du développement qui soutiennent les processus de planification du développement national.

1.3 Résultats escomptés

Les résultats escomptés pour l'Atelier étaient les suivants :

- Formation de 25 personnes à l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation (13 femmes et 12 hommes) [voir annexes, vol.1 (1)] ;
- V
- Élaboration d'une stratégie et mise en place de mécanismes spécifiques, tel qu'un groupe de travail interdépartemental, dans chacun des six pays participants afin d'institutionnaliser l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation ;
 - Élaboration d'une stratégie sous-régionale pour l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales visant à appuyer les mécanismes nationaux de promotion de la femme et les points focaux pour les questions de genre dans les bureaux s'occupant de la planification et de la budgétisation.

[Voir annexes, vol. 1 (2) : Programme de l'Atelier.]

1.4 Participant(e)s

Les participant(e)s venant des six pays représentaient deux grands groupes d'acteurs : les ministères chargés de la promotion de la femme et les instances chargées de la budgétisation nationale. Le niveau de représentativité des pays à l'Atelier était significatif. Les participant(e)s travaillaient à des niveaux de prise de décision très élevés et avaient une bonne connaissance des deux axes de la thématique de l'Atelier. En plus des 25 participant(e)s, des personnes ressources ont pris part à l'Atelier : un représentant du Ministère de la promotion de la femme et du genre du Rwanda qui avait

participé au premier atelier de la série en République-Unie de Tanzanie, deux responsables (femmes) de la Division de la promotion de la femme des Nations Unies et la Directrice du Centre « Genre » de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Les participant(e)s se répartissaient comme suit, par pays :

- Cameroun Deux femmes et un homme
- Guinée..... Deux femmes et deux hommes
- Mali..... Trois femmes et cinq hommes
- Maroc..... Deux femmes
- Mauritanie..... Deux femmes et deux hommes
- Tchad..... Deux femmes et deux hommes

Le choix stratégique des participant(e)s a favorisé les échanges à deux niveaux : entre acteurs et actrices d'un même pays qui n'avaient guère eu l'occasion de partager leurs vues sur le sujet jusqu'à présent et, bien sûr, entre homologues des différents pays. Les débats interpays et intrapays ont été très riches. Les planificateurs ou responsables de la budgétisation ainsi que les responsables des mécanismes traitant des questions de genre se sont investis pleinement dans les discussions pour mettre en évidence l'interrelation entre le genre, la planification et la budgétisation et ses différents enjeux. Les attitudes des un(e)s et des autres, à partir des expériences et des contraintes propres à leurs responsabilités, ont progressivement évolué vers la construction d'alliances indispensables pour arriver aux changements souhaités.

1.5 Démarche de l'Atelier

La démarche globale de l'Atelier a consisté à valoriser et à bâtir sur les efforts déployés par les pays pour réduire les inégalités dues au genre. Les participant(e)s ont eu la possibilité de travailler par groupes ou pays et aussi d'avoir des regards croisés lors de travaux dans des groupes mixtes. La méthodologie, inspirée en partie de la toile de l'institutionnalisation du genre élaborée par le Development Planning Unit (Londres) et les instruments utilisés pour les différentes approches de la budgétisation sensible au genre (par exemple les instruments mis au point par le Pr Diane Elson), a combiné des présentations formelles [par les modérateurs ou participant(e)s], des travaux de groupes et des restitutions ou débats en plénière. Les principaux instruments sont décrits au volume 2 des annexes.

Dans un premier temps, les participant(e)s ont été invité(e)s, à l'aide d'un questionnaire, à porter un regard critique sur la situation de l'intégration du genre (voir résumés, sect. 2.1).

Dans un deuxième temps, les principaux enjeux et instruments de l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation ont été présentés et discutés en groupe mixtes (pays), puis appliqués à une étude de cas. Les discussions sur les concepts ou instruments et les approches théoriques ont permis de faire une mise à niveau des participant(e)s.

Dans un troisième temps, des groupes ou pays ont utilisé l'instrument «La toile de l'institutionnalisation du genre » afin de faire le bilan diagnostique de l'intégration du genre dans leur contexte, ce qui a permis de faire ressortir les problèmes et avantages inhérents à chaque contexte (à savoir selon le genre, mais constructif sur leurs stratégies à l'aide de la toile de l'institutionnalisation) avec des questions clefs au niveau de chaque élément. L'analyse a porté non seulement sur les enjeux du terrain (l'expérience des femmes et des hommes) mais aussi sur les enjeux institutionnels, c'est à dire les mécanismes traitant des questions de genre mêmes. Ceci a permis de faire ressortir une forte interaction entre les niveaux méso et macro (par exemple l'impact de l'ajustement structurel et de la décentralisation sur les programmes socioéconomiques) et le niveau micro (l'effet des politiques de planification et de budgétisation indifférentes au genre sur la vie des femmes et des hommes). À partir du diagnostic, les groupes ont élaboré des stratégies pour l'intégration transversale du genre, y compris le renforcement du rôle des mécanismes traitant des questions de genre. Finalement, les questions de suivi ont été abordées (voir sect. 3, résumés des diagnostics, stratégies et propositions de suivi par pays).

Outre les mécanismes de suivi par pays, des pistes globales pour le suivi de l'Atelier ont aussi été dégagées (voir sect. 4).

1.6 Messages de bienvenue de la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture officielle de l'Atelier a été placée sous la haute présidence de M^{me} la Ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille du Mali en présence des Ministres maliens des finances, du plan, de l'emploi et de la formation professionnelle. Des allocutions ont été prononcées par la Directrice de la Division de la promotion de la femme (Organisation des Nations Unies), la représentante de la Commission économique pour l'Afrique et le représentant du Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Mali [voir annexes, vol. 1 (3)]. Pour la plupart, les allocutions ont mis l'accent sur la pertinence de la tenue d'un atelier francophone sur le thème de l'intégration du genre dans la planification et la budgétisation et ont réaffirmé l'importante contribution qu'apporte l'égalité entre femmes et hommes au développement socioéconomique durable en Afrique.

- **Message de M^{me} Carolyn Hannan, Directrice de la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies**

Les efforts déployés pour intégrer les perspectives genre dans la planification et la budgétisation de développement national sont antérieurs à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing. Afin d'influencer la formulation de budgets sensibles à l'aspect genre et à l'égalité des sexes, il est crucial de s'assurer que l'égalité des sexes est déjà traitée de manière explicite dès les premières étapes de la planification, c'est à dire lorsque les priorités nationales sont identifiées et discutées. Une base importante pour atteindre une planification sensible à l'aspect genre s'avère être une compréhension des relations réelles entre les sexes et les moyens de résoudre les différences et inégalités sexospécifiques dans les politiques et programmes. Les politiques et programmes planifiés doivent être analysés pour définir l'impact différent qu'ils ont sur les femmes et les hommes et modifiés en conséquence avant que des décisions ne soient prises, ceci afin de garantir qu'elles assurent la réalisation de l'égalité des sexes. La budgétisation sensible à l'aspect genre est un instrument permettant de responsabiliser les acteurs de la planification du développement national par rapport aux engagements envers l'égalité des sexes en garantissant que ces engagements sont accompagnés d'allocations de ressources appropriées.

- **Message du représentant du Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Mali**

La problématique femme en Afrique et au Mali et la prise en compte des sexospécificités dans les politiques et stratégies aux niveaux micro, méso et macro, rencontre trois contraintes : a) la pauvreté quasi générale et la précarité de la vie, dont une des causes profondes, qui se trouve en être en même temps une manifestation, est le faible niveau d'éducation et d'alphabétisation ; b) l'insuffisance ou l'absence de capacités, à tous les niveaux, à appliquer de manière systématique des instruments d'analyse différenciée en vue d'une planification tenant compte des sexospécificités ; et surtout c) la difficulté de former un consensus véritable autour de la nécessité d'un rééquilibrage de la société, condition sine qua non d'un développement harmonieux et durable.

- **Message de la représentante de la Commission économique pour l'Afrique**

En 2004, c'est à dire l'an prochain, l'Afrique célébrera le dixième anniversaire de l'adoption de la Plate-forme d'action africaine sur les femmes ou Plate-forme d'action de Dakar. La Plate-forme d'action de Dakar a permis d'intégrer toutes les préoccupations des femmes africaines dans le Programme d'action de Beijing, adopté en 1995.

Dans la perspective du bilan de la décennie que l'Afrique va réaliser en 2004 sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique, il nous faut déjà admettre que la situation actuelle est loin d'être à la hauteur des espérances formulées à Dakar et à

Beijing, nonobstant les engagements politiques réitérés à travers les discours et les actions affirmatives.

En effet l'Afrique continue d'enregistrer les indicateurs les plus alarmants tant au niveau macroéconomique qu'au niveau des secteurs sociaux, tout particulièrement en matière de pauvreté et de santé.

- **Message du Ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille du Mali**

Depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue en 1995, le Mali, à l'instar de nombreux pays africains, a élaboré et appliqué des réformes institutionnelles et mis en place des mécanismes nationaux en vue de garantir un développement social équitable et harmonieux.

Aussi la réduction à tous les niveaux des inégalités liées au sexe constitue-t-il l'objectif global des politiques de promotion de la femme adoptées par les pays africains en même temps qu'une stratégie maîtresse de la lutte contre la pauvreté.

Si des progrès importants ont été enregistrés, notamment dans la formulation des politiques et l'affirmation des volontés politiques, des efforts restent encore à faire pour une intégration systématique et durable des questions de genre et de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les plans et programmes sectoriels de développement.

L'une des leçons à tirer de l'expérience est qu'aujourd'hui l'un des critères objectifs de la prise en compte de l'égalité des sexes reste le niveau d'affectation de ressources humaines, matérielles et financières adaptées.

2. RÉSUMÉ DES ENJEUX GENRE DANS LES PAYS PARTICIPANTS

Pour permettre aux différent(e)s participant(e)s de connaître la situation au niveau des divers pays, chaque pays participant a élaboré une présentation sur la base d'un questionnaire visant à mettre en exergue l'action des mécanismes traitant des questions de genre dans lesdits pays, y compris l'interface entre la planification et la budgétisation nationales et le genre [voir annexes, vol. 1 (4)].

De façon générale, ces présentations ont fait ressortir que les mécanismes nationaux chargés des questions de genre rencontraient des contraintes institutionnelles, politiques et budgétaires similaires dans la mise en œuvre de la « transversalité ». Il est aussi apparu des similitudes évidentes en termes d'inégalités entre femmes et hommes dans les communautés, au sein des organisations et dans la société au sens large. Certaines particularités existent cependant au niveau des synergies développées entre les mécanismes nationaux et les ministères sectoriels pour intégrer le genre dans la planification.

Cette phase a constitué une étape essentielle de la démarche de l'Atelier car elle a permis aux participant(e)s de faire un premier bilan de leur contexte et de s'ouvrir aux autres pour une critique constructive. Ces diagnostics ont ensuite été « fouillés » à l'aide du principal instrument de la méthodologie de l'atelier, à savoir « La toile de l'institutionnalisation du genre ». Un résumé des présentations et discussions qui ont suivi figure ci-dessous :

2.1 Manifestations et effets des inégalités dues au genre dans les pays participants

Cadre législatif

Dans les divers pays on a constaté une évolution des législations nationales en matière de protection des droits de la femme, par exemple élaboration d'un nouveau Code de la famille au Mali, d'un Code du statut personnel en Mauritanie et d'un Code des personnes au Tchad, mais l'application de ces textes rencontre des résistances au Mali et au Tchad. Certains pays, comme la Mauritanie, ont initié des concertations sur les aspects religieux pour mettre en évidence que l'Islam, contrairement à ce qui est largement répandu, contient des leviers pour l'intégration du genre. Entre autres, ces concertations ont mis en évidence les compétences des femmes et le fait que ces dernières souhaitent agir et s'exprimer.

Rôle productif des femmes et des hommes

Les femmes sont dynamiques et s'organisent pour mener des activités productives. Elles sont de plus en plus présentes dans les marchés et de plus en plus nombreuses à créer des entreprises. Au Cameroun et en Mauritanie, les femmes gèrent des unités

d'entreprises, notamment dans le domaine du textile (Société mauritanienne de tissage), des produits laitiers et de l'hôtellerie. Certaines sont aussi présidentes d'associations professionnelles (Fédération des agriculteurs et éleveurs de Mauritanie). Malgré ces progrès, la majorité des femmes sont actives dans le secteur informel plus que formel où elles sont fréquemment victimes d'abus de toutes sortes, notamment changement continu de leur lieu de travail, taxation multiple et actes de violence.

Il est ressorti des discussions que, malgré cette présence effective des femmes dans le secteur économique, leur contribution au développement économique du pays est rarement prise en compte. Leur travail n'est ni reconnu ni valorisé aux niveaux micro, méso et même macro. Les femmes elles-mêmes reconnaissent difficilement qu'elles travaillent et qu'elles apportent une contribution. Les maris, même quand ils reconnaissent la contribution de leurs épouses, ne leur donnent pas la possibilité de prendre des décisions à part égale dans le cadre du ménage. Les programmes et projets reconnaissent timidement la capacité productive des femmes (elles sont souvent ignorées dans les consultations et interventions qui les touchent pourtant directement, par exemple les aménagements de terre, de marchés et l'octroi d'équipement agricole). Souvent, elles sont entassées sur de petites parcelles de terre pour les activités de maraîchage. Au niveau macro, les études budgétaires ne font pas du tout ressortir leur participation économique au produit intérieur brut (PIB) en général et à l'économie des ménages en particulier.

Rôle politique des femmes et des hommes

Le niveau de représentativité des femmes dans les instances de prise de décision augmente dans la plupart des pays mais reste cependant faible. Les parlements ne sont plus des espaces réservés exclusivement aux hommes mais les femmes y sont beaucoup moins nombreuses que les hommes (5 sur 81 en Mauritanie, 10 p. 100 au Maroc). Il existe au niveau des divers pays et de la sous-région des réseaux de femmes ministres et parlementaires qui dépassent souvent leur coloration partisane pour prendre une position stratégique commune. Au niveau politique (une femme sur dix est présidente de parti politique en Mauritanie), les femmes comprennent de plus en plus l'enjeu et le jeu politique. Il reste aux femmes à acquérir plus de compétences, de connaissances et de confiance en elles-mêmes, et il appartient aux hommes de les soutenir et de les accepter dans ce rôle.

Rôle reproductif des femmes et des hommes

Les femmes restent en majorité confinées dans leur rôle de gardiennes de ménage et sont principalement chargées des soins à donner aux autres membres de la famille. Le niveau d'intervention des hommes dans les tâches domestiques reste faible. Même dans les couples où l'homme et la femme travaillent à l'extérieur, les tâches domestiques et le soin à donner aux enfants incombent en priorité à la femme. Le rôle des femmes est primordial dans l'organisation des événements sociaux (notamment mariage et baptême).

Le taux de mortalité maternelle (528 pour 100 000 en Guinée), le nombre d'accouchements non assistés (67 p. 100 des naissances à haut risque en Guinée), l'excision, avec ses conséquences immédiates et tardives sur la santé reproductive, le taux élevé d'analphabétisme (59,8 p. 100 chez les femmes et 42,3 p. 100 chez les hommes en Mauritanie ; 81p. 100 au Tchad) sont le lot quotidien des femmes. Des efforts considérables sont entrepris au niveau des divers pays en termes de programmes spécifiques verticaux pour améliorer l'état de santé des femmes (taux de prévalence contraceptive au Maroc 65,8 p. 100).

En matière de scolarisation de la petite fille (86,6 p. 100 au niveau national au Maroc pour les filles de 6 à 11 ans), les obstacles socioculturels sont présents et rappellent à suffisance qu'ils constituent un problème majeur.

Rôle de gestion communautaire des femmes et des hommes

Les femmes sont largement présentes dans les travaux bénévoles au niveau communautaire (par exemple entretien des marchés), alors que les hommes se mobilisent timidement pour ce type de travail. La présence effective des femmes dans le rôle de gestion communautaire leur confère un certain droit à la concertation et une certaine présence dans les instances de prise de décision communautaires (voir ci-dessous rôle politique). Elles s'organisent progressivement et constituent une véritable force et une source de richesses potentielles dans les communes et dans la gestion des infrastructures communautaires.

Rôle du genre dans les processus politiques et macroéconomiques

Dans la majorité des pays participants, les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) réalisés avec le concours de la Banque Mondiale sont globalement sensibles aux questions de genre. Cependant les analyses et, surtout, les solutions proposées pour améliorer la situation des femmes portent sur la satisfaction des besoins pratiques beaucoup plus que des besoins stratégiques. Les mécanismes nationaux ont généralement participé au processus d'élaboration de ces documents. Maintenant, il s'agit de définir leur rôle dans l'application et le suivi de ces cadres. En outre, plusieurs pays participants ont bénéficié de mesures d'annulation de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) et ont commencé à exécuter des projets. Dans ces nouveaux cadres, la prise en compte des besoins différents des femmes et des hommes est loin d'être acquise (par exemple en Mauritanie).

La plupart des pays participant à l'Atelier sont engagés dans des processus de décentralisation qui offrent une réelle opportunité pour l'intégration du genre en termes de participation des femmes à la prise de décisions et de prise en compte des besoins différents des femmes et des hommes dans les plans de développement communautaire. L'exploitation de cette opportunité par les mécanismes nationaux est récente car en majorité ils sont restés jusqu'à présent à l'écart de ces processus.

Les participant(e)s ont été unanimes à reconnaître que les grands chantiers macroéconomiques comme les cadres stratégiques pour l'élimination de la pauvreté, de même que les processus de démocratisation et de décentralisation, n'ont de chances de porter et d'apporter de fruits durables que s'ils sont ancrés dans une logique d'équité, de justice sociale et de satisfaction des besoins de la majorité des femmes et des hommes. Les participant(e)s sont convenu(e)s qu'il existe des portes d'entrée porteuses pour le genre dans ces processus et qu'il faut les exploiter.

2.2 Résumé des discussions : similarités et différences entre les mécanismes nationaux traitant des questions de genre

Passage difficile de femmes et développement à genre et développement

L'historique de la mise en place et du renforcement des mécanismes nationaux est identique à plusieurs égards et les difficultés qu'ils rencontrent sont similaires. Si la mise en place de ces mécanismes s'est faite à des moments différents de l'histoire des pays, la plupart ont été renforcés après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing par la création de commissariats ou secrétariats à la condition féminine (l'appellation diffère selon les pays mais les mandats sont les mêmes). Au début, ces mécanismes étaient essentiellement axés sur les femmes et chargés de l'élaboration et de l'application de mesures concernant le respect des droits de la femme dans la société, l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes ainsi que la recherche et la mobilisation des ressources techniques et financières nécessaires à l'exécution des programmes et projets élaborés par les associations et groupements de femmes.

Petit à petit, pour souligner la volonté politique des pays, ces mécanismes sont devenus des « ministères » avec souvent le trinôme (femme, enfant et famille), la condition féminine ou femme et les affaires sociales. Conceptuellement, leur mandat est plus clairement axé vers la perspective de l'intégration transversale du genre. Ces mécanismes disposent de plans d'action qui s'inscrivent dans les domaines prioritaires du Programme d'action de Beijing. Les activités réalisées sont principalement de deux ordres : la révision des textes de loi discriminatoires à l'égard des femmes (domaine stratégique) et l'élaboration de programmes et projets visant à assurer le bien-être des femmes (alphabétisation, activités génératrices de revenus, santé, microcrédit). À vrai dire, la plupart de ces mécanismes sont encore en transition et trouvent difficilement leur place dans les processus de planification nationale. Les projets sectoriels et verticaux pour les femmes continuent d'occuper en priorité l'énergie et les ressources des mécanismes traitant des questions de genre.

Mécanismes à renforcer

Des exposés des différents pays, il est ressorti que les difficultés institutionnelles et organisationnelles se traduisent surtout par une faible structuration des mécanismes

traitant des questions de genre. Les commissariats ou secrétariats à la condition féminine comportent des projets verticaux qui renforcent le volet « femmes » des ministères sectoriels sans influencer leur planification, encore moins leurs budgets. Politiquement, ces organes ont peu d'influence au sein des gouvernements. Le changement de statut représente certes une importante opportunité politique en permettant à ces organes d'être représentés au Conseil des ministres puisque les ministères chargés des questions concernant les femmes et le genre créés ces dernières années jouissent d'un statut « égal » à celui des autres ministères. Cependant, la problématique du rôle des mécanismes nationaux par rapport aux ministères sectoriels se pose car le changement n'a pas toujours été accompagné de la création d'un dispositif organisationnel clair en terme de structure, de mandat et de ressources humaines et financières.

Le rôle transversal des mécanismes traitant des questions de genre n'est pas toujours clairement défini, même si la plupart d'entre eux reconnaissent leur mission de transversalité du genre et ont élaboré des stratégies pour sa prise en compte. Ceci s'est surtout traduit par la désignation de points focaux ou de conseillers techniques pour les questions de genre auprès des ministères de tutelle (par exemple 74 points focaux au Maroc) et par des initiatives de collaboration pour le suivi du développement entre les mécanismes traitant des questions de genre et certains ministères sectoriels (Tchad). Mais si l'existence des points focaux et des conseillers techniques pour les questions de genre constitue de bonnes portes d'entrée, il est aussi ressorti des discussions que les points focaux ne sont pas fonctionnels et ont eu très peu d'influence sur les politiques sectorielles. Des problèmes récurrents se situent autour du système de désignation (qui doit les nommer ?), de leurs compétences (quel profil doivent-ils(elles) avoir ?) et de leur mandat (quel est leur rôle, leur mandat est-t-il suffisamment explicite ?).

Devenir stratégiquement transversal

La notion de transversalité a fait l'objet de discussions animées. En effet, les participant(e)s ont constaté la faiblesse des stratégies transversales d'intégration du genre dans la majorité des pays. Des problèmes très liés surgissent chaque fois que la transversalité est abordée : manque de stratégie des mécanismes, difficultés d'interaction avec les ministères sectoriels, faible reconnaissance de la légitimité et du pouvoir des mécanismes traitant des questions de genre à intervenir transversalement. Ces mécanismes éprouvent la crainte sous-jacente d'être dissous dans la transversalité. Leur volonté de rester visibles, donc solvables, joue un rôle important dans la perpétuation de l'approche « projets femmes » et les luttes territoriales (qui doit s'occuper des femmes ?). En effet, les mécanismes traitant des questions de genre craignent de perdre leur raison d'être si la transversalité se met en place et que « tout le monde » s'occupe des femmes et du genre.

Pour le moment, il y a donc souvent « concurrence » entre les ministères sectoriels (voire les organisations non gouvernementales (ONG), notamment internationales) qui ont commencé à prendre en compte l'aspect genre (les plus avancés sont souvent les

Ministères de l'éducation, de la santé et du développement rural) et les mécanismes traitant des questions de genre qui revendiquent parfois les femmes comme *leur* groupe cible « réservé ». Pour éviter cela, l'action développée par les mécanismes doit se présenter comme une valeur ajoutée et non une duplication du travail sectoriel. En particulier, la concurrence s'estompe et les synergies se mettent en route quand les actions spécifiques des mécanismes traitant des questions de genre deviennent plus politiques et stratégiques (par exemple révision des statuts de la femme) et soutiennent les actions sectorielles concernant le genre qui intéressent encore, pour la plupart, la satisfaction des besoins pratiques des femmes. La mobilisation de fonds (par exemple l'accès aux ressources en faveur des pays pauvres très endettés en Mauritanie) et de soutien politique (par exemple le plaidoyer dans tous les pays dans le contexte des cadres stratégiques pour l'élimination de la pauvreté) sont des actions qui incombent aux mécanismes traitant des questions de genre dans le but de favoriser le travail sectoriel des ministères sur les questions concernant le genre. Une initiative d'élaboration d'une stratégie d'intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales a été lancée au Maroc avec le soutien de la Banque Mondiale et des pistes de réflexion sont dégagées.

Le genre dans la planification et la budgétisation

Les exposés ont mis en évidence la faible influence des mécanismes traitant des questions de genre sur les politiques de planification et de budgétisation sectorielles, avec un effet direct sur leur propre budget. La contribution budgétaire nationale aux mécanismes traitant des questions de genre est très faible, même si leur budget augmente dans certains pays (en Guinée, par exemple, plus 10 p. 100 en cinq ans). Au Mali, leur budget représente 0,27 p. 100 du budget national et est essentiellement consacré au fonctionnement et au salaire du personnel. Les mécanismes nationaux fonctionnent en grande partie grâce au financement des projets par des partenaires extérieurs. Ceci entretient le problème de l'appropriation nationale du concept et soulève des questions sur la durabilité.

En termes de ressources humaines, les mécanismes nationaux, dans la plupart des cas, disposent de très peu de cadres concepteurs et cela pèse aussi sur le développement d'un axe transversal. Le renforcement des compétences des acteurs et actrices à différents niveaux (recherche et suivi) est donc l'un des forts points d'entrée pour le renforcement des mécanismes. Il faut néanmoins reconnaître que la formation n'est pas une panacée : elle doit s'inscrire dans un processus de renforcement des compétences. Certains pays ont organisé des séances de sensibilisation qui n'ont pas apporté les résultats escomptés, en partie parce qu'elles n'étaient pas fondées sur les enjeux sectoriels genre intéressant les planificateurs et ne s'inscrivaient pas dans une perspective de durabilité. Le manque de formateurs et formatrices confirmés pour les questions de genre dans les pays francophones et de claires méthodologies de formation est un autre handicap. Les résultats de la recherche sur les questions de genre sont aussi capitaux pour le développement d'argumentaires en faveur du genre et manquaient cruellement dans la plupart des pays participant à l'Atelier.

Autre problème, la prise en compte du genre de façon transversale se confond facilement avec les actions favorisant l'égalité de chances et les actions spécifiques en faveur des femmes. Certes, une politique d'égalité de chances est essentielle puisqu'elle encourage la nomination de femmes à des postes de décision (par exemple au niveau du budget en Guinée) et propose des actions positives pour que leur statut et leur rôle traditionnel (reproductif en particulier) ne soient pas un handicap pour leur promotion.

Les débats autour de cette question ont clairement illustré que la nomination de femmes à des postes de prise de décision dans les institutions n'est pas une garantie suffisante pour la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et projets. Les participant(e)s se sont accordé(e)s à dire que les mécanismes traitant des questions de genre doivent certes initier des actions spécifiques positives dans le cadre de la promotion de la femme, mais doivent aussi trouver le moyen de renforcer les capacités genre de tous les acteurs clefs du développement, femmes et hommes.

Au-delà des dispositifs, les enjeux

Autre constat des participant(e)s : la transversalité du genre se limite souvent aux aspects purement institutionnels et bureaucratiques et ne se greffe pas sur les processus et grands chantiers macroéconomiques. Par exemple, les mécanismes ont faiblement accompagné la décentralisation (Mali), alors que les enjeux de la participation des femmes et de la prise en compte de leurs besoins se jouent dans ce cadre. Au Maroc, c'est dans les zones franches que les questions de l'emploi des femmes se posent de façon aiguë. Un rôle primordial auquel les mécanismes traitant des questions de genre se sont peu intéressés est donc celui de vigile, d'observatoire de la condition de la femme, une sorte de *système d'alerte précoce* sur le genre à la disposition des acteurs sectoriels. En réponse à ce constat, la Guinée étudie actuellement la mise en place d'un tel observatoire.

3. RÉSULTATS DES DIAGNOSTICS ET STRATÉGIES PAR PAYS

Après les présentations par pays, l'introduction d'instruments de base pour la prise en compte du genre dans la planification et la budgétisation a mené à un exercice d'autodiagnostic visant à fournir aux participant(e)s un cadre d'analyse pour compléter leur diagnostic par pays et à développer des stratégies pour une meilleure prise en compte du genre dans les processus de planification et de budgétisation nationales. La section ci-dessous présente les résultats préliminaires de ces diagnostics et les stratégies développées par pays. Les participant(e)s ont été encouragé(e)s à poursuivre le dialogue sur ce thème avec les acteurs concernés dans leur propre contexte dans le cadre du suivi de l'Atelier.

3.1 CAMEROUN

3.1.1 Diagnostic

A. Mécanismes et procédures pour l'intégration du genre

Le pays dispose depuis 1984 d'un Ministère de la condition féminine qui collabore étroitement avec les Ministères de la planification et des investissements publics, la Primature et le Ministère du budget. Ces ministères disposent de points focaux pour les questions de genre nommés par arrêté ministériel.

Théoriquement, les salaires à la fonction publique sont les mêmes pour les femmes que pour les hommes selon les différentes catégories. Cependant, il n'y a pas de politique de recrutement de femmes dans le cadre de l'égalité de chances et la proportion de femmes au niveau du gouvernement reste faible. Les femmes accèdent difficilement à des niveaux élevés de prise de décision. Certaines procédures clefs ne sont pas sensibles au genre. Par exemple, quand les deux membres d'un couple sont fonctionnaires, l'allocation familiale est généralement versée sur le compte du mari. Par contre, depuis la suppression de l'autorisation maritale, les femmes fonctionnaires ont plus facilement accès à la formation continue.

La compréhension du concept genre et de ses différentes implications reste très variable au niveau national et cela pose le problème véritable de sa prise en compte dans les processus de planification et de budgétisation. Il existe peu de plans de formation pour les questions de genre. Il y a au niveau de l'Université de Buéa un département traitant des questions de genre qui joue un rôle important dans la formation des cadres nationaux.

B. Le genre dans la planification et la budgétisation

L'engagement politique est assez présent dans tous les discours du Président de la République. L'égalité entre femmes et hommes est un des objectifs de la politique nationale (option gouvernementale sur instruction du Président de la République). Les dispositifs au niveau de la planification (grandes orientations et priorités de l'État), les

stratégies de réduction de la pauvreté et les stratégies sectorielles constituent des opportunités.

Les plans et stratégies sectoriels sont les bases essentielles de la planification et de la budgétisation. Les conférences budgétaires et les préconférences interministérielles, qui constituent des étapes clefs de la préparation du budget et des cadres d'échange favorables pour la prise en compte du genre, sont surtout articulées autour de la circulaire du chef de l'État définissant les orientations et de la lettre du Premier ministre indiquant l'enveloppe budgétaire du Ministère ainsi que les priorités du processus budgétaire (en préparation). Mais actuellement, le schéma directeur qui définit le processus de planification et de budgétisation (en sept étapes) n'est pas clair en ce qui concerne les questions de genre. Les difficultés de prise en compte du genre au niveau du budget sont surtout liées à la gestion de la transversalité. Le genre n'est pas intégré dans les politiques fiscales et monétaires. Les contributions différentes des femmes et des hommes ne sont pas appréhendées en tant que telles dans le processus de budgétisation. Les contributions fiscales et économiques des femmes ne sont pas toutes prises en compte dans les recettes nationales. Les indicateurs utilisés restent très macroéconomiques et quantitatifs et n'intègrent pas des aspects qualitatifs plus susceptibles de mettre en relief les inégalités et les contributions réelles des femmes et des hommes à l'économie du pays.

C. Le genre dans les programmes et projets de développement

Plusieurs projets spécifiques destinés aux femmes ont été créés directement par le Ministère de la condition féminine ou par les ministères sectoriels, surtout dans les cadres de la sécurité alimentaire, de la santé pour tous et du développement communautaire, et il existe plusieurs centres de promotion de la femme et de technologies appropriées (visant la réduction de la pénibilité du travail des femmes). À cela, il faut ajouter le microcrédit dans les villages à partir des économies des associations féminines. Ces projets restent assez dépendants du financement des partenaires du développement et des bailleurs.

Pour l'exécution des programmes et projets, les mécanismes actuels d'attribution des marchés font appel à la concurrence et ne sont pas discriminatoires *de jure*. Les textes sont a priori neutres en termes de genre. De facto, les conditions d'attribution sont sources d'inégalités car elles ne tiennent pas compte de la situation désavantagée des femmes.

3.1.2 Stratégie pour l'intégration du genre

À partir du diagnostic, le Cameroun s'est fixé comme but stratégique l'intégration du genre dans l'exercice budgétaire 2005. Un objectif intermédiaire est d'assurer la perspective genre dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles pour l'exercice 2004. Le renforcement des capacités institutionnelles en genre est une ligne stratégique prioritaire. Pour atteindre ce but, les participant(e)s ont proposé les actions suivantes :

- Élaboration d'un document de vulgarisation du genre pour mieux expliciter le concept, l'approche et les différents instruments d'analyse ;
- Élaboration de programmes de formation pour les questions de genre et sélection de groupes cibles tels que les Ministères des finances, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la planification et de l'économie) ;
- Sensibilisation par un dialogue des structures politiques représentatives, des groupes de pression, de la société civile et des populations à la base ;
- Mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre des stratégies sectorielles dans l'optique de l'intégration du genre dans le budget de 2005 ;
- Évaluation pour relever les points faibles et les points forts de l'intégration ;
- Amélioration du schéma directeur dans la perspective « genre » ;
- Intégration du genre dans l'élaboration du budget de 2005.

3.1.3 Suivi

Dans le cadre du suivi, une attention particulière sera portée sur l'atteinte de l'objectif spécifique et la réalisation de l'objectif intermédiaire.

3.2 GUINÉE

3.2.1 Diagnostic

A. Mécanismes et procédures pour l'intégration du genre

Le Ministère chargé des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance existe depuis 1994. Des groupes structurés non gouvernementaux réalisent aussi des opérations ponctuelles à partir des appuis financiers alloués par le Ministère. Le problème principal reste la non-participation des mécanismes traitant des questions de genre au processus de planification et de budgétisation sectorielles nationales.

Il n'y a pas de politique pour promouvoir le recrutement des femmes à des postes de décision au gouvernement, mais il existe des mesures dispersées pour l'égalité de chances entre femmes et hommes. Par exemple, les femmes jouissent d'un préjugé favorable, étant réputées être de bons gestionnaires, et elles sont nombreuses au niveau des divisions administratives suite à une instruction du Ministre des finances. Ceci dit, les femmes sont faiblement représentées au niveau du gouvernement (elles ne représentent que 14,4 p. 100 des cadres supérieurs au niveau de la fonction publique).

Les planificateurs ne sont pas formés aux questions de genre et y sont peu sensibilisés. Les autorités politiques et législatives ne sont pas non plus sensibilisées à ces questions. A priori, femmes et hommes ont un accès égal aux activités de formation.

B. Le genre dans la planification et la budgétisation

La politique nationale s'inscrit dans le cadre de la réduction de la pauvreté et est globalement favorable au genre. Les procédures, dans leur ensemble, encouragent la participation des populations à la base pour l'expression des besoins préalables à l'élaboration du budget. Le Ministère de la planification centralise les besoins de la population de la base au sommet.

Le budget du Ministère chargé des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance a augmenté. Certaines contributions des femmes sont intégrées au niveau des budgets communautaires. Le budget national n'intègre pas toutes les contributions des femmes et n'accorde pas une ligne spécifique pour la scolarisation des filles. Il n'y a pas de budget sectoriel spécifique pour la réduction des inégalités, mais l'égalité de chances entre filles et garçons existe dans la politique éducative.

C. Le genre dans les programmes et projets de développement

Il existe plusieurs projets et programmes spécifiques pour les questions de genre, notamment pour la scolarisation des filles, le programme-cadre genre et développement et le projet femme, population et développement. Ces projets sont essentiellement soutenus par les bailleurs. Il existe plusieurs enquêtes, notamment l'Enquête nationale sur les ménages, le recensement général de la population et de l'habitat et les enquêtes démographiques et sanitaires, mais leurs résultats ne sont pas pris en compte pour corriger les inégalités entre femmes et hommes. Les experts en questions de genre ne participent pas à l'élaboration des méthodologies, surtout au niveau des grandes études nationales. Cependant, la désagrégation des données est un récent acquis de ces méthodologies.

3.2.2 Stratégie pour l'intégration du genre

Le but stratégique de la Guinée est d'influencer la programmation budgétaire pour 2004 par le renforcement des capacités. Les stratégies élaborées pour atteindre ce but sont les suivantes :

- Présentation du rapport de mission sur la formation en Conseil des ministres. Pour ce faire, le rapport doit contenir des éléments pertinents sur les inégalités entre femmes et hommes dans les différents domaines ;
- Identification des cadres des départements sectoriels techniques ainsi que des membres de la société civile et des institutions républicaines à former. Ceci concerne les départements techniques (budget, plan, santé, éducation,

agriculture, pêche, élevage, environnement, mines, hydraulique et énergie, justice, sécurité et administration territoriale) et aussi l'Assemblée nationale, le Conseil économique et social, le Conseil national de la communication, les organisations non gouvernementales, les associations féminines, les chefs religieux et le Conseil des sages.

- Définition du contenu de la formation conformément aux objectifs genre du secteur ou des secteurs, avec le concours d'un(e) consultant(e). Pour ce faire, le Ministère chargé des affaires sociales, de la promotion féminine et de l'enfance doit faire un plaidoyer au niveau du Premier ministre en donnant une explication technique sur la nécessité et la valeur ajoutée de cette formation pour l'atteinte des objectifs de la politique gouvernementale, surtout dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

3.2.3 Suivi

Le suivi immédiat sera porté sur le rapport de mission et sa discussion en Conseil des ministres et le plan d'action qui sera adopté pour l'exécution des activités de formation. Pour pérenniser l'intégration du genre, il est important de créer une structure de suivi dont le mandat sera défini par le Ministère.

3.3 MALI

3.3.1 Diagnostic

A. Mécanismes et procédures pour l'intégration du genre

Le Mali dispose d'un Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF) depuis 1997. Par ailleurs, des points focaux et des conseillers techniques pour les questions de genre sont nommés dans certains ministères. Il existe aussi un Comité interministériel et un Comité de suivi du plan d'action pour les femmes pour la période 2002-2006. Le Ministère et la Confédération des associations féminines (CAFO) sont membres de ces comités. L'engagement politique national est plus explicite en faveur des enfants que des femmes. L'égalité de chances est dissoute dans le principe de la neutralité des textes.

Le constat global est que les points focaux pour les questions de genre ont faiblement influencé la prise en compte transversale des questions de genre et que le Ministère a adopté une approche verticale d'intervention renforcée par des actions d'impulsions sectorielles. La Commission paritaire et le Comité interministériel ne sont pas fonctionnels. Les points focaux genre et les conseillers techniques pour les questions de genre ne disposent pas des moyens nécessaires pour remplir leur mission et aussi souvent ils ou elles ne maîtrisent pas leur mission. Il existe des plans de formation en genre pour les points focaux mais ces plans restent assez globaux et ne touchent pas les aspects sectoriels.

Le Ministère dispose d'une politique et d'un plan d'action pour la promotion de la femme pour la période 2002-2006, mais ce plan reste assez vertical et se concentre sur des projets. Le document de politique et de stratégie du Ministère ne pèse pas assez sur les politiques et stratégies plus globales de développement politique, économique et social en cours au Mali (cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, programmes sectoriels décennaux sur la santé, la justice, l'éducation et la décentralisation). Les ressources budgétaires du Ministère restent très faibles (0,27 p. 100 du budget national) et sont largement dépendantes du financement des partenaires du développement à travers les projets. L'effort national au niveau du budget est majoritairement consacré au fonctionnement.

Le Ministère se donne comme objectifs stratégiques principaux de mieux jouer son rôle d'impulsion et de participation auprès des diverses institutions et organisations et de développer une approche de transversalité visible et efficace. L'acceptation consciente ou inconsciente de cette situation conduit le Ministère à exécuter des activités de verticalité s'éloignant du coup de la véritable approche genre intégrant femmes et hommes dans la planification des efforts de développement et recherchant son institutionnalisation. Autrement dit, le plan de développement institutionnel en l'état ne permet pas d'atteindre l'objectif recherché : une transversalité visible et efficace.

Pour cela, trois domaines d'action sont retenus :

- Le développement des fonctions de planification et de programmation ;
- La consolidation des fonctions de plaidoyer et de mobilisation sociale ; le renforcement du professionnalisme des associations et organisations non gouvernementales féminines et de promotion des droits des enfants.

B. Le genre dans la planification et la budgétisation

Le processus national de planification et de budgétisation est peu sensible au genre et les différents canevas (par exemple fiches de préparation budgétaire) ne contiennent pas de dispositions concernant le genre. Intervenir sur ces procédures clefs présenterait de réelles possibilités pour le genre aux niveaux sectoriel et local (cadre de la décentralisation). Parmi ces procédures on peut noter: les plans de développement communautaire et la fiche de budget spécial d'investissement.

Le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille et la société civile ont travaillé activement au processus d'élaboration des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. Mais même quand les processus sont dits « participatifs », comme dans le cas des plans de développement communautaire, les acteurs et actrices n'ont pas la capacité technique de les gérer et les femmes ne profitent pas des possibilités offertes. Les besoins pratiques des femmes ont été largement pris en charge dans le document, mais celui-ci reste néanmoins essentiellement centré sur la satisfaction des

besoins pratiques et ne cerne pas les aspects stratégiques qui concernent la participation à la prise de décision aux niveaux national et local.

La question de l'analyse institutionnelle des instruments de mise en œuvre des grandes réformes macroéconomiques n'est pas abordée alors que les approches conceptuelles et les mécanismes de mise en œuvre peuvent faire l'objet d'améliorations qualitatives. La décentralisation et les collectivités locales ne paraissent pas être les leviers de ce document alors que toute la politique de développement du Mali est bâtie autour de cet axe stratégique. Au niveau des politiques sectorielles, quelques actions spécifiques existent au niveau des secteurs de l'éducation et de la santé. Les efforts d'intégration du genre restent encore timides.

C. Le genre dans les programmes et projets

Avec l'appui de partenaires techniques et financiers, le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille a élaboré et exécuté plusieurs projets en faveur des femmes, notamment dans les domaines de la participation politique, de l'alphabétisation, du microcrédit et de la santé. Quelques actions spécifiques existent au niveau des ministères sectoriels comme les Ministères du développement social, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les résultats de ces projets ont certes apporté des avantages directs aux bénéficiaires ultimes mais ont faiblement influencé les politiques sectorielles.

L'approche genre est encore perçue comme une affaire de femmes. Les instruments actuels sont principalement orientés vers les femmes considérées comme des victimes qu'il faut soulager. La satisfaction des besoins pratiques prend précedence sur les intérêts stratégiques qui sont davantage laissés à l'évolution des mentalités et à la capacité individuelle des femmes à se positionner pour se hisser au sommet.

L'Enquête démographique sociosanitaire utilise l'approche genre dans sa démarche et ses instruments. En plus des données quantitatives, l'enquête donne de plus en plus de données qualitatives sur la perception des femmes et des hommes des aspects de la santé comme la planification familiale et le sida. Les résultats de cette enquête sont très utilisés par les services publics et privés. Cette enquête n'a cependant pas influencé les autres enquêtes nationales comme l'Enquête sur le budget de consommation. Il existe un centre d'information et de documentation qui collecte des données désagrégées sur la situation des femmes. Peu d'études ont été menées sur la contribution économique des femmes à l'assiette nationale et sur le travail non rémunéré des femmes et son incidence sur les budgets familial, communal et national. La capacité technique des chercheurs en questions de genre est faible et les experts qui traitent de ces questions participent peu à la définition des mandats et à l'élaboration de méthodologies de recherche. Les études restent assez techniques et les résultats sont peu utilisés. Les données sont mieux désagrégées dans les ministères qui disposent d'une cellule de planification statistique mais l'utilisation de ces données pour opérer des choix politiques est timide.

3.3.2 Stratégie pour l'intégration du genre

Le but stratégique du Mali est d'intégrer le genre de façon transversale dans les politiques sectorielles. La stratégie est basée, pour l'essentiel, sur le renforcement de la capacité des points focaux et des conseillers techniques pour les questions de genre. En guise d'atouts, il existe des formateurs au niveau national et au niveau du Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. Il existe aussi une ligne budgétaire pour la formation qui pourrait être renforcée par le budget national. L'une des contraintes pourrait être la non-disponibilité des responsables à suivre une formation. Les actions prioritaires pour atteindre ce but sont les suivantes :

- Définir un plan de formation pour les acteurs clefs que sont les ministres, secrétaires généraux, directeurs nationaux, points focaux, conseillers techniques genre, techniciens du budget, du plan et de la direction des finances, CPS et élus locaux. Ce plan de formation doit être disponible avant décembre 2003 ;
- Préparer une communication au gouvernement sur les plans de formation (juillet 2003) et les recommandations de l'Atelier de formation sous-régional sur l'« intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales » (mars 2003) ;
- Clarifier, partager et diffuser les mandats des points focaux et des conseillers techniques pour les questions de genre (mars 2003) ;
- Rendre systématique la nomination de conseillers techniques pour les questions de genre auprès des départements ministériels ;
- Mettre l'accent sur la formation des formateurs en questions de genre.

3.3.3 Suivi

Le suivi portera essentiellement sur le plan de formation des conseillers techniques et des points focaux pour les questions de genre, des ministres et des directeurs nationaux.

3.4. MAROC

3.4.1 Diagnostic

A. Mécanismes et procédures d'intégration du genre

Depuis le récent changement de régime, le Maroc connaît un regain d'intérêt pour la prise en compte de la situation désavantagée des femmes. La réduction des inégalités entre femmes et hommes ressort dans les orientations royales à chaque occasion officielle. Ces orientations sont reprises dans la circulaire du Premier ministre pour l'égalité du genre dans les prises de décision. Le Ministère chargé de la femme

(Département du plan) a mis en place 74 points focaux dans les institutions ministérielles. Jusqu'à présent, ces points focaux ont faiblement influencé le processus de planification et de budgétisation car ils sont situés à un niveau peu élevé de prise de décision et participent peu au processus de planification et de budgétisation. Les ressources du Ministère chargé de la femme sont faibles.

Il n'existe pas de politique nationale de promotion de l'égalité entre femmes et hommes, même si le développement des ressources humaines tient compte des rôles différents des femmes et des hommes. Les ressources sont cependant limitées pour assurer des plans de formation. Les compétences en questions de genre ne sont pas valorisées. Il existe des plans de formation en faveur des points focaux pour les questions de genre, des parlementaires et de la société civile.

B. Le genre dans la planification et la budgétisation

Le genre est intégré dans les politiques macroéconomiques nationales au niveau du diagnostic et des programmes d'action et dans les réformes et mesures. Ceci dit, les enjeux genre sont plus exploités dans les secteurs sociaux que techniques. Les politiques fiscales et monétaires ne font pas ressortir la situation des femmes. Les budgets alloués permettent d'atteindre partiellement les objectifs des politiques. Les budgets communautaires ne sont pas sensibles au genre. Le travail non rémunéré et le secteur informel ne sont pas inclus dans les agrégats macroéconomiques.

Au niveau du budget national, il existe un Comité national budget genre et enfant et des lignes spécifiques dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Des stratégies sont élaborées pour assurer la prise en compte du genre dans la planification et la budgétisation. Le Ministère des finances est faiblement impliqué dans la préparation des plans et n'a donc pas de rôle conceptuel et politique, ce qui constitue une contrainte pour la prise en compte du genre.

L'impact différent des politiques sur les femmes et les hommes ne constitue pas un critère pour la budgétisation et les politiques fiscales et on dispose de peu d'informations désagrégées par genre dans les budgets des différents secteurs. Les contributions des femmes et des hommes dans le secteur informel ne sont pas prises en compte dans le produit intérieur brut. Pour remédier à cette situation et en vue d'élaborer une stratégie pour la prise en compte des préoccupations concernant les questions de genre dans la planification et la budgétisation nationales, une étude préliminaire sur la faisabilité méthodologique des comptes budgétaires du genre et de l'enfance a été initiée avec l'appui de la Banque Mondiale. Les conclusions ont indiqué que les femmes bénéficiaient moins que les hommes des budgets dans les rôles productifs et politiques. Peu d'informations existent pour le moment sur l'impact des politiques budgétaires sur les inégalités dues au genre. Les données provenant des différentes recherches sont ventilés par sexe et par milieu d'origine.

C. Le genre dans les programmes et projets

De réels efforts sont en cours pour réduire les inégalités entre femmes et hommes dans leur rôle en matière de reproduction. Les enjeux et objectifs sont absents en termes de genre dans les secteurs techniques. Le Ministère chargé de la femme, avec le soutien du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Programme des Nations Unies pour le développement, a pris des mesures pour intégrer le genre dans le processus de planification des programmes et projets de développement, notamment des actions de plaidoyer et de sensibilisation des décideurs aux niveaux national et local et des mesures de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les différentes orientations du plan de développement économique et social insistent sur la réalisation d'un projet de société basée sur l'égalité de chances entre femmes et hommes considérés comme deux partenaires en matière de réussite de projets et sur la promotion et l'application du principe de justice et d'égalité entre femmes et hommes dans l'élaboration et l'exécution des projets et programmes nationaux et régionaux. Ces éléments constituent des facteurs déterminants pour l'exécution des programmes et projets.

3.4.2 Stratégie pour l'intégration du genre

Le but stratégique des participantes du Maroc est l'intégration du genre dans le plan de développement économique et social pour 2005–2009.

Les mesures à prendre suivent deux axes :

a) Optimisation de l'engagement du Maroc

- Obtenir une instruction du Premier ministre pour l'intégration du genre dans le plan pour 2005–2009, accompagnée d'une réunion d'information à l'intention des destinataires de la circulaire (Ministère chargé de la femme et Département du plan) ;
- Organiser un séminaire de sensibilisation aux questions de genre à l'intention des parlementaires et des présidents des assemblées régionales (Ministère chargé de la femme et Département du plan) ;
- Obtenir une instruction du Ministre de l'intérieur à l'intention des gouverneurs en vue d'organiser des séances de sensibilisation aux questions de genre à l'intention des représentants des collectivités locales, du Ministère de l'intérieur et du Ministère chargé de la femme ;
- Organiser une médiatisation du concept genre (Ministère de la communication et Ministère chargé de la femme).

b) Renforcement des capacités en matière d'intégration du genre

- Proposer une méthodologie d'analyse (Ministère chargé de la femme et Département du plan, Ministère des finances) pour mener à bien :
 - a) Une étude documentaire de l'impact différencié des budgets sectoriels ;
 - b) Un diagnostic genre de l'impact du dernier plan de développement (à partir de documents existants) ;
 - c) Un audit genre du plan de développement pour 2000–2004 (Ministère chargé de la femme et Département du plan, Ministère des finances) ;
- Élaborer un plan de formation ciblant le Ministère chargé de la femme, le Département du plan et le Ministère des finances et la formation des formateurs des départements ministériels ;
- Développer des instruments didactiques (y compris manuels)

3.4.3 Suivi

- Mise en place d'une Commission interministérielle de suivi présidée par le Premier ministre, dont le secrétariat sera assuré par le Ministère chargé de la femme et le Département du plan, et qui comprendra les secrétaires généraux des différents ministères ;
- Mise en place d'une commission régionale coprésidée par le Ministre de l'intérieur, le Ministre du plan et le Ministre chargé de la femme, dont le secrétariat sera assuré par le Ministère de l'intérieur, et qui comprendra des représentants des collectivités locales ;

Ces commissions seront chargées de l'élaboration de rapports trimestriels sur la mise en œuvre de la stratégie d'intégration du genre (état d'avancement, identification des goulets d'étranglement et proposition de solutions appropriées) et de l'organisation par le Secrétariat des réunions des commissions de suivi.

3.5 MAURITANIE

3.5.1 Diagnostic

A. Mécanismes et procédures pour l'intégration du genre

Un Secrétariat d'État à la condition féminine a été mis en place en 1992 pour assurer la promotion des femmes mauritaniennes et leur pleine participation au processus de développement économique et social. L'un des secteurs prioritaires d'intervention est la

contribution à l'élaboration et au suivi de l'application des politiques et stratégies nationales de même que de l'exécution des projets de développement susceptibles d'avoir un impact sur les femmes, en tant que mères et productrices, et sur les enfants et les familles.

Le Secrétariat d'État est appuyé par un noyau multisectoriel de l'administration et de la société civile. Ce noyau est supervisé par un groupe de suivi pour les questions de genre. Le Secrétariat collabore avec les Ministères des affaires économiques et du développement, de l'éducation nationale et de la santé à travers des actions spécifiques en faveur des filles et des femmes (scolarisation, information et éducation et communications sur le VIH/sida).

Le Secrétariat d'État bénéficie de l'appui de certaines instances de concertation, dont le Conseil national de l'enfance, la Commission de suivi de la politique de la famille, le Groupe stratégique IEC et le Comité genre. Le Secrétariat est membre de plusieurs comités nationaux d'orientation et de pilotage tels que le Comité d'orientation des programmes de lutte contre la pauvreté, le Comité national de pilotage de la scolarisation des filles et le Comité d'orientation des programmes des caisses d'épargne et de crédit.

B. Le genre dans la planification et la budgétisation

L'intégration du genre dans les politiques et programmes est soutenue par la volonté ferme du Président de la République exprimée dans tous ses discours au cours de ses visites à l'intérieur du pays. En plus de la politique de promotion de la femme, d'autres politiques sectorielles favorisent la réduction des inégalités dues au genre. Le sous-secteur santé de la reproduction comporte huit axes stratégiques, notamment la diminution du taux d'analphabétisme chez les femmes, la réduction de la dépendance de la femme vis-à-vis de son mari en ce qui concerne la santé de la reproduction et l'augmentation du taux de scolarisation des filles. Les différentes orientations du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté visent la promotion de la femme à travers la réduction de la pauvreté féminine. La déclaration de politique en matière de population adoptée en 1995 a pour fin de contribuer au développement équitable et durable du pays par une participation effective des femmes à la vie socioéconomique et politique. L'un des produits du sous programme « Stratégie en matière de population et développement » vise l'amélioration du cadre sociojuridique de promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes.

Le processus d'élaboration de la loi de finances comporte six étapes principales, à savoir la circulaire de cadrage, le projet de budget départemental, les échanges d'avis et la concertation, les séances d'arbitrage budgétaire, la finalisation du projet de loi de finances, le dépôt au Parlement, le marathon budgétaire et la promulgation de la loi de finances. Chacune de ces étapes est capitale pour la prise en compte du genre. Les acteurs impliqués dans ces différentes étapes n'ont pas les mêmes compétences et les mêmes sensibilités pour la prise en compte des questions de genre. Les procédures ne

sont pas non plus explicites sur la prise en compte du genre, surtout au niveau des différents secteurs techniques.

Dans le domaine de l'incidence du budget sur la réduction des inégalités dues au genre ou sur la contribution économique des femmes à l'assiette nationale, peu d'études ont été réalisées (par exemple enquête budget/temps). Les efforts ont été surtout consentis au niveau de la désagrégation des données par sexe. L'une des avancées au niveau du budget est l'abattement fiscal pour les femmes chef de ménage.

Au niveau des recettes et dans le cadre des initiatives en faveur des pays pauvres très endettés, les recettes du secteur informel auquel participent beaucoup les femmes sont prises en compte dans les budgets communautaires mais pas au niveau du budget national. Les commissions techniques des dépenses sociales et de la précarité sont peu sensibles aux questions de genre. Le Comité des droits de l'homme, de la lutte contre la pauvreté et de l'insertion est un acteur nouvellement créé pour gérer, entre autres, les fonds en faveur des pays pauvres très endettés. Il travaille avec les partenaires gouvernementaux, les partenaires sociaux et les bailleurs. L'intégration du genre dans cette institution représente un enjeu majeur pour le Secrétariat d'État à la condition féminine.

C. Le genre dans les programmes et projets

Les politiques en matière de développement du personnel sont globalement favorables à l'équité sociale. Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et la stratégie nationale de promotion de la femme se sont inspirés des données de l'Enquête sur les conditions de vie des ménages. Cette enquête a servi à influencer les politiques fiscales en faveur des femmes chef de ménage. La stratégie d'intégration du genre utilise aussi des données résultant d'autres enquêtes, en particulier l'Enquête démographique sociosanitaire de la Mauritanie, pour disposer d'informations suffisamment désagrégées par sexe. Ces données pourraient être améliorées au niveau des secteurs technique et économique.

Le Secrétariat d'État à la condition féminine coordonne le processus d'intégration du genre dans les programmes et projets nationaux. Ce processus a commencé en juillet 1999 par la définition d'une stratégie nationale pour l'intégration du genre. Cette stratégie est entrée dans la première phase d'une série de plans de formation à l'endroit du noyau de suivi genre avec effet de démultiplication aux niveaux national, régional et local et aussi de définition de stratégies sectorielles pour neuf ministères clefs. Cette stratégie, malgré sa visée transversale, est concentrée sur les actions spécifiques en faveur des femmes à l'intérieur des secteurs.

Le Secrétariat d'État encadre les femmes organisées en coopératives, en groupements, en mutuelles et en associations au niveau de l'ensemble du territoire. Le nombre de coopératives féminines qui bénéficient de cet encadrement est estimé à 2 000 (sur 12 750). Le nombre de femmes affiliées aux neuf banques Nissa et aux huit

groupements d'épargne et de crédit est évalué à plus de 100 000 dans les 17 départements des six régions du pays. Le Secrétariat est membre de plusieurs comités nationaux d'orientation et de pilotage des programmes de lutte contre la pauvreté et la scolarisation des filles et des programmes de caisse d'épargne et de crédit. Le Secrétariat intervient aussi dans le cadre de l'amélioration du cadre sociojuridique de la femme. Il a œuvré pour la promulgation du Code du statut personnel. Ces programmes et projets restent assez verticaux malgré la mission de transversalité assignée au Secrétariat.

3.5.2 Stratégie pour l'intégration du genre

La stratégie développée par les participant(e)s de Mauritanie est axée sur l'intervention du Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion, institution qui représente un enjeu pour la réduction des inégalités, surtout dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insertion. Le but est l'intégration du genre dans les domaines d'intervention du Commissariat, en particulier dans la programmation et la planification des projets concernant les droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté et l'insertion des diplômés chômeurs. À terme, ceci signifierait que le Commissariat utilise la méthode genre, stimule son appropriation auprès de ses partenaires, lance des études spécifiques concernant les questions de genre et élabore des programmes et projets spécifiques (genre dans l'analyse, évaluation et suivi).

Les mesures à prendre par les organismes chargés de la promotion féminine comportent les suivantes :

- Sensibilisation et plaidoyer sur les questions ayant trait au genre et aux droits de la personne, la pauvreté et l'insertion sociale ;
- Formation ciblée en matière de genre ;
- Preuve de la nécessité du changement et identification des moyens appropriés pour y parvenir ;
- Mobilisation de groupes de pression.

3.5.3 Suivi

Le suivi portera sur les processus de planification et de programmation des projets ayant trait aux droits de la personne, la lutte contre la pauvreté et l'insertion des diplômés chômeurs. Une attention particulière sera portée à la fois sur les processus de planification et les actions planifiées.

3.6 TCHAD

3.6.1 Diagnostic

A. Mécanismes et procédures pour l'intégration du genre

L'engagement politique est présent dans le discours du Président de la République. La mission d'intégration du genre dans les politiques et programmes est confiée au Ministère de l'action sociale et de la famille qui dispose de points focaux pour les questions de genre dans certains départements. Il est appuyé par un Comité de suivi des recommandations du Forum de la semaine nationale sur la femme (SENAFET). Les plans d'action du Ministère reprennent les thèmes prioritaires de la Conférence de Beijing. Le Ministère est considéré comme prioritaire et dispose de la possibilité d'augmenter son budget de 20 p. 100 par an par les fonds en faveur des pays pauvres très endettés et le bonus pétrolier. Ceci est une réelle occasion à saisir pour les questions de genre.

Les compétences en termes de genre sont insuffisantes. Il existe des plans de formation pour les questions de genre mais ils ne sont pas adaptés aux besoins de formation d'acteurs aux différents niveaux. Les instruments dont on dispose sont pour la plupart des instruments d'analyse de départ et de sensibilisation. Les femmes sont désavantagées dans le développement de leurs compétences à cause de leur rôle en matière de reproduction.

B. Le genre dans la planification et la budgétisation

Il y a très peu d'informations disponibles sur les budgets sectoriels. Il n'existe pas de disposition budgétaire spécifique pour la Direction régionale chargée de la recherche appliquée et des statistiques non plus que pour les activités de formation. Il existe plusieurs procédures de planification et de budgétisation mais elles ne sont pas explicites par rapport aux questions de genre. Un Code de la personne a été élaboré mais son application rencontre des difficultés. Une loi sur la santé reproductive a été adoptée.

La plupart des politiques élaborées visaient essentiellement l'intégration des femmes dans le développement. Il existe peu d'informations sur la contribution financière des femmes au niveau du ménage et au niveau du budget national. La plupart des politiques considèrent les femmes comme des groupes vulnérables sans capacités financières et sans impact économique.

C. Le genre dans les programmes et projets

Le Ministère de l'action sociale et de la famille a élaboré plusieurs projets pour les groupements de femmes et intervient aussi dans le suivi de quelques programmes

sectoriels. Les résultats des différents projets n'ont pas été utilisés pour influencer les politiques sectorielles. La Direction régionale chargée de la recherche appliquée et des statistiques existe bien mais ne fonctionne pas par manque de ressources financières et de compétences techniques. Il y a donc une insuffisance de données désagrégées (quantitatives comme qualitatives). Les informations et résultats des différents projets ne sont pas pris en compte.

3.6.2 Stratégie pour l'intégration du genre

Le but stratégique fixé par les participant(e)s du Tchad est d'intégrer la prise en compte des inégalités de genre dans le budget-programme pour 2004. Pour atteindre ce but, les stratégies opérationnelles sont axées sur les activités de formation et de dialogue des politiques sectorielles. Les acteurs clefs sont les décideurs politiques et les points focaux pour les questions de genre. Les actions à mener seront les suivantes :

- Dans une phase préliminaire, le rapport de mission qui sera élaboré aura un contenu pédagogique qui fera ressortir toute la dimension transversale du Ministère de l'action sociale et de la famille et la valeur ajoutée de sa prise en compte. Le rapport rendra compte des points focaux pour les questions de genre en termes de possibilités pour l'axe transversal et des lacunes de fonctionnement ;
- Organisation d'une séance de restitution au niveau du Ministère pour faire le diagnostic d'ensemble avec la toile de l'institutionnalisation du genre et les instruments d'analyse du budget genre ;
- Élaboration par le Ministre d'une note technique qui accompagnera le rapport de mission et sera envoyée aux départements sectoriels (avant fin mars 2003) ;
- Envoi aux ministères sectoriels d'une fiche d'identification des points focaux et de leurs besoins en formation (elle comportera le profil et l'expérience acquise dans les questions de genre, les connaissances et l'expérience y relatives et le niveau de prise de décision dans le ministère) ;
- Formalisation du mandat des points focaux (profil et collaboration avec le Ministère, rôle dans le secteur) ;
- Révision du contenu des plans de formation ;
- Élaboration d'argumentaires par les points focaux pour la négociation avec les planificateurs du secteur (enjeux genre par secteur et inégalités) ;
- Participation active des points focaux aux différentes phases de la planification et de la budgétisation ;

- Suivi par le Ministère de l'intégration du genre par étape et par secteur ;
- Édification d'alliances avec la société civile et les parlementaires ;
- Formation d'alliés sur l'analyse genre du budget avant adoption du budget-programme.

3.6.3 Suivi

Le suivi portera sur le processus de nomination des points focaux pour les questions de genre, leurs liens avec les mécanismes, la clarification de leur mandat, les plans de formation et la prise en compte des inégalités dues au genre dans le budget-programme pour 2004.

4. VERS UNE STRATÉGIE DE SUIVI POST-FORMATION

4.1 Principales conclusions des participant(e)s

Les participant(e)s ont tiré les conclusions suivantes de l'Atelier et de leur travail d'auto-diagnostic. Celles-ci constituent aussi des points de clarification importants pour l'intégration du genre ainsi que des pistes stratégiques pour l'action :

- La réduction des inégalités dues au genre doit être une mission partagée entre les départements sectoriels et les mécanismes traitant des questions de genre. À ce titre, l'intervention des mécanismes doit être perçue comme un appui complémentaire pour une meilleure atteinte des objectifs sectoriels. Pour ce faire, ces mécanismes doivent prendre part au processus de planification et de budgétisation pour mieux faire ressortir les enjeux genre ;
- La mise en œuvre des stratégies transversales est un processus participatif et inclusif de dialogue et de négociation progressive et non une démarche directive verticale et instructive. Ce n'est pas un objectif en soi mais une stratégie pour la réduction des inégalités. La tradition et la culture, y compris la culture institutionnelle, doivent être perçues non pas comme un obstacle à l'intégration du genre mais comme le problème à résoudre ;
- La transversalité ne signifie pas la disparition progressive des mécanismes traitant des questions de genre ou des actions spécifiques en faveur des femmes mais elle exige une redéfinition des mandats et des budgets. Elle a besoin d'imagination pour sortir du ghetto des « projets femmes » et donner aux mécanismes un rôle plus politique. Pour cela, il faut des ressources, humaines et financières, qui ne soient pas allouées dans l'optique traditionnelle de l'approche « projets » mais dans une optique transversale ;
- L'intégration du genre dans la budgétisation est une question de rééquilibrage et d'équité dans les allocations budgétaires (État et partenaires) plus qu'une question d'augmentation du budget, bien que celle-ci soit souvent nécessaire ;
- Le renforcement des compétences des planificateurs sectoriels, le plaidoyer et le suivi sont essentiels pour forger et assurer cette mission. Au-delà du besoin de formation des techniciens pour les questions de genre, les décideurs politiques, notamment les ministres, les parlementaires, les hauts commissaires, les préfets et les maires doivent également s'approprier l'approche. Cette appropriation est déterminante pour son intégration dans les politiques de planification et de budgétisation ;
- Les points focaux et les conseillers techniques pour les questions de genre constituent un relais essentiel entre les mécanismes traitant des questions de

genre et les différents secteurs. C'est pourquoi leurs rôles doivent être mieux définis et leurs compétences renforcées pour leur permettre d'être efficaces et avoir un effet sur leur secteur ;

- L'élaboration d'argumentaires pour influencer les politiques de planification et de budgétisation nécessite des données quantitatives et qualitatives désagrégées par secteur sur les inégalités dues au genre. En plus des données sociétales, les données sur la contribution économique des femmes sont indispensables pour illustrer la nécessité de prendre en compte le genre dans la définition des politiques économiques ;
- Le processus de décentralisation constitue une bonne occasion et un enjeu majeur pour la prise en compte des inégalités dues au genre. Les mécanismes nationaux et les acteurs de la décentralisation doivent porter une attention particulière à la situation désavantagée des femmes dans la définition des plans d'action, dans leur exécution et au niveau de la participation à la gestion des affaires locales. La jeunesse du processus ne doit pas faire perdre de vue les inégalités dues au genre.

Les cadres macroéconomiques comme les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et les initiatives en faveur des pays pauvres très endettés constituent aussi des occasions que les mécanismes doivent saisir.

Globalement, les participant(e)s sont arrivé(e)s à la conclusion que les mécanismes traitant des questions de genre doivent être dotés de ressources appropriées pour travailler à trois niveaux, à savoir :

- Opérationnalisation de la transversalité qui nécessite des mesures de renforcement des capacités pour les questions de genre, notamment de la part des partenaires, des gouvernements et de la société civile, et élaboration et transfert de méthodologies et instruments de planification et de suivi des politiques et programmes de développement dans tous les secteurs ;
- Participation effective et systématique des mécanismes traitant des questions de genre aux processus de planification et de budgétisation nationales pour qu'ils prennent en compte les aspects genre. Ceci nécessite des moyens pour un travail de plaidoyer et d'IEC à différents niveaux de prise de décision ;
- Identification et exécution d'actions spécifiques « porteuses », par exemple recherches sur certains aspects de l'égalité entre femmes et hommes, programmes de renforcement du rôle des femmes dans les domaines politique et juridique et programmes portant sur le thème des violences faites aux femmes, selon les contextes. Cela signifie que l'on identifie des leviers particulièrement porteurs en termes de changements durables et stratégiques pour le genre, des

niches qui ne sont pas déjà occupées par les partenaires sectoriels et les organisations non gouvernementales du développement. Ces actions devraient aussi viser à encourager les secteurs à définir leurs propres enjeux et capacités d'intervention sur les questions de genre.

4.2 Recommandations concernant le suivi de l'Atelier

Spécifiquement, le suivi de l'application des stratégies définies lors de l'Atelier doit surtout s'articuler autour de la mise en place du dispositif et de ses effets. Les différents axes du dispositif sont l'élaboration des rapports de mission par pays, l'élaboration des plans de formation, la fonctionnalité des points focaux et l'exécution des plans de formation. Les effets seront surtout observés au niveau du volume du budget des mécanismes et des plans et politiques sectoriels élaborées.

Le positionnement des mécanismes traitant des questions de genre dans le développement institutionnel des secteurs et dans les instances de suivi des politiques macroéconomiques, comme les initiatives en faveur des pays pauvres très endettés, les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, est déterminant pour assurer la transversalité du genre. Ces cadres politiques constituent des occasions réelles de réduire les inégalités dues au genre. Au niveau local, les mécanismes traitant des questions de genre doivent se positionner dans les instances et dispositifs de gestion du processus de décentralisation en faveur de la participation et de la prise en compte des préoccupations des femmes et des hommes. La décentralisation pourrait constituer un axe transversal très opérationnel pour mesurer la capacité qu'ont les mécanismes traitant des questions de genre d'influencer les politiques et programmes.

Pour faciliter le suivi, la circulation de l'information et les contacts aux niveaux interne et externe ont été préconisés. Chaque pays participant à l'Atelier doit désigner un point focal qui sera chargé de rassembler et de diffuser les informations aux autres membres de son pays. La Commission économique pour l'Afrique et la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies doivent faciliter et appuyer l'interrelation entre pays participants. Une rencontre devrait être organisée dans l'un des pays participants pour faire le point de l'application des stratégies par pays. Le soutien de la Commission et de la Division sera sollicité par les divers pays. Parallèlement, la Commission pourrait organiser une autre rencontre pour sensibiliser les décideurs, notamment les chefs de gouvernement, pour faciliter l'application des stratégies. Les bureaux régionaux ou sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique ou du Programme des Nations Unies pour le développement pourraient être mis à contribution.

Les participant(e)s ont par ailleurs exprimé le souhait qu'une des journées commémoratives de la fête du 8 mars puisse être célébrée sous le signe de la prise en compte du genre dans le processus de planification et de budgétisation. La Commission et les mécanismes nationaux pourront conjuguer leurs efforts dans ce sens.

5. CONCLUSIONS ET ÉVALUATION

5.1 Synthèse de l'équipe de modération de l'Atelier

L'Atelier sous-régional de formation sur l'« intégration du genre dans la planification et la budgétisation nationales » a passé en revue les différentes expériences des mécanismes nationaux d'intégration du genre dans six pays, à savoir le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Maroc, la Mauritanie et le Tchad. Au-delà des spécificités nationales, l'état des lieux effectué par les participant(e)s a montré une grande similarité dans les stratégies d'intervention et le vécu de la situation des femmes et des hommes. Le constat global qui se dégage est que, dans la plupart des pays, les mécanismes sont de jeunes structures disposant de ressources humaines et financières encore limitées par rapport à leur double mandat politique (égalité entre femmes et hommes) et opérationnel (intégration du genre et transversalité). Si des progrès ont été constatés, l'influence des mécanismes traitant des questions de genre sur la prise en compte des besoins différents des femmes et des hommes dans les politiques et programmes sectoriels reste globalement faible.

Les modérateurs souhaitent soulever des points d'analyse qui leur semblent particulièrement pertinents dans le cadre du projet « genre et budget » de l'Organisation des Nations Unies :

Les diagnostics des différents pays ont confirmé l'hypothèse de départ des modérateurs de l'Atelier selon laquelle ils ont bâti leur approche, cette hypothèse étant que, globalement, les mécanismes nationaux traitant des questions de genre n'ont que faiblement œuvré à la définition de stratégies transversales d'intégration du genre et que leur action, pour l'essentiel, se situe toujours dans une approche « projets femmes ».

Ces projets sont le plus souvent soutenus par des bailleurs et marquent un dégageant financier du gouvernement envers les programmes en faveur des femmes. Cette situation est problématique en termes de durabilité et de gouvernance. Elle contribue à la vision encore très répandue du « genre qui vient de l'extérieur ». La faiblesse des mécanismes nationaux renforce cette vision car la pression exercée pour intégrer le genre semble orchestrée par les bailleurs et non par les organes gouvernementaux mis en place à cet effet. La contribution de la société civile, très forte dans certains cas, ne suffit pas toujours à donner toute sa dimension endogène au débat sur le genre.

Souvent, la dimension transversale s'est limitée à la mise en place de points focaux pour les questions de genre et à l'exécution et au suivi des programmes et projets spécifiques pour les femmes à l'intérieur des secteurs. L'objectif de l'Atelier était d'engager la réflexion sur les limites de l'approche verticale « femme » et de mettre en exergue le rôle politique (en termes de justice sociale et d'égalité) et de catalyseur (appui technique) que doivent jouer les mécanismes nationaux (intégration), souvent marginalisés dans les processus de planification et de budgétisation nationales.

En ce qui concerne l'Atelier, les modérateurs estiment que le déclic escompté s'est produit puisque l'ensemble des stratégies par pays a convergé vers la « transformation » des politiques et des budgets sectoriels. Les portes d'entrée varient : points focaux au Mali et au Tchad, formation des acteurs clefs au niveau de ces secteurs au Cameroun et en Guinée. Le Maroc et la Mauritanie constituent des cas spécifiques. Au Maroc, le processus d'intégration du genre dans le budget est déjà engagé avec l'appui des partenaires comme le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et la Banque Mondiale mais avec un risque de marginalisation du Ministère de la condition féminine. Les stratégies élaborées pour l'intégration du genre dans le plan de développement économique et social pour la période 2004-2009 constituent une approche multiacteurs (parlementaires, société civile, décideurs politiques et planificateurs) qui se fonde sur les résultats des actions déjà engagées pour l'intégration du genre dans le budget. La stratégie de la Mauritanie se détache d'une approche transversale globale pour une approche transversale spécifique qui vise l'intégration du genre dans les domaines d'intervention du Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion avec comme avantage des effets immédiats sur la réduction des inégalités dues au genre au niveau des femmes et des hommes et comme défi la possibilité d'influencer l'ensemble des politiques sectorielles qui sont aussi souvent la source de ces inégalités.

Mais la mise en place du dispositif d'intégration du genre dans les politiques sectorielles et les budgets (*la tuyauterie genre*) ne doit pas faire perdre de vue l'objectif et les enjeux de la stratégie de l'intégration du genre, à savoir la réduction des inégalités dues au genre. Pour ce faire les stratégies doivent rester participatives et s'inscrire dans une dynamique de dialogue pour une transformation des façons de faire.

Les discussions qui se sont déroulées pendant l'Atelier ont mis en évidence que parfois les résistances institutionnelles sont plus fortes que les résistances culturelles. Quand les personnes sont sensibilisées aux questions de genre, les procédures sont facilement modifiées et le changement des mentalités est plus durable que le changement des procédures. Il est donc salutaire de constater que les participant(e)s ont préconisé une approche multiacteurs et multiniveaux. Une intervention sur les acteurs à différents niveaux nécessite cependant la définition de plans de formation adaptés qui doivent améliorer les capacités des personnes traitant des questions de genre dans *leurs* domaines de compétence. Il est donc impérieux de développer des compétences pour les questions de genre chez des formateurs déjà opérationnels dans les institutions de formation.

Finalement, l'Atelier a permis aux participant(e)s de confirmer la complémentarité existant entre les activités transversales et les actions spécifiques en faveur de l'intégration du genre et des femmes. Il est évident que dans les pays participants les deux axes d'intervention sont vitaux pour une diminution effective des inégalités dues au genre. Pour les mécanismes nationaux traitant des questions de genre, l'enjeu est de trouver les stratégies qui permettent de rendre visible la transversalité, car *transversalité ne doit pas signifier invisibilité du genre, au contraire*. Pour ces mécanismes, il s'agit

aussi de faire un travail de « dégagement » des projets femmes traditionnels sans crainte de perdre leur légitimité, leur raison d'être... et leur budget.

5.2 Évaluation de l'Atelier par les participant(e)s

Les acteurs clefs et les responsables des budgets et des mécanismes traitant des questions de genre ont été sensibilisés aux liens existant entre le genre et les processus de planification et de budgétisation. Ils ont acquis de nouvelles connaissances sur l'approche genre, notamment sur la question de la transversalité, et de nouveaux instruments, comme la toile de l'institutionnalisation du genre et les instruments d'analyse des budgets.

En plus de ces connaissances, les participant(e)s ont fait le diagnostic de leur contexte et élaboré des stratégies pour l'intégration du genre dans le processus de planification et de budgétisation. Les échanges d'expériences entre responsables du budget et responsables des mécanismes traitant des questions de genre ont été fortement appréciés. La diversité des contextes n'a pas permis de définir une stratégie régionale mais des stratégies de suivi post-formation ont été proposées.

En ce qui concerne la méthodologie, les participant(e)s ont loué la démarche progressive et participative de diagnostic et d'élaboration de stratégies. Les instruments utilisés étaient, dans l'ensemble, complémentaires et répondaient à des objectifs pédagogiques précis. La coanimation (binôme femme et homme) a été hautement appréciée. Les documents distribués ont constitué de précieux supports pédagogiques pour l'Atelier.

Les participant(e)s ont aussi apprécié le dispositif organisationnel mis en place par le pays d'accueil. La diligence du secrétariat a permis à l'ensemble des participant(e)s de disposer des documents de l'Atelier. Le niveau élevé de participation a contribué à la réussite de l'Atelier.

Les participant(e)s ont cependant déploré l'insuffisance du temps de formation, ce qui ne leur a pas permis d'analyser un cas concret de budget national à partir des instruments d'analyse proposés.